



Digne-les-Bains, 16 novembre 2012

**PONT SAINT JOSEPH SITUE SUR LA RN202
COMMUNE D'ANNOT
Fin des travaux de mise en place de l'ouvrage provisoire au droit
du pont de Saint Joseph
Réouverture totale de la circulation**

En raison de la vétusté qui fragilisait le pont Saint Joseph, situé sur la RN 202 entre Rouaine et Annot, un ensemble d'études et d'examen ont été réalisés par les services de l'Etat (Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée DIRMED). Ces études remises au mois de septembre 2012 ont conclu que l'ouvrage devait être rapidement reconstruit. Afin de permettre la réalisation de ces travaux et pendant toute leur durée, un pont de substitution métallique devait être mis en place dans la première quinzaine du mois de novembre.

Conformément aux engagements qui avaient été pris par l'Etat, répondant en lien avec le président du Conseil général aux demandes de la population et des élus, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence confirme la remise de l'ouvrage provisoire dans les délais prévus. Les principaux travaux de mise en place de cet ouvrage, conduits par la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée au droit du pont Saint Joseph viennent en effet de s'achever. Les usagers de la route et les transporteurs sont informés que **l'ouverture de ce pont sera effective le dimanche 18 novembre (à compter de 10 h) et la circulation sera rétablie sur l'ouvrage à l'identique de celle sur l'ancien ouvrage (alternat avec priorité aux usagers du sens montant).**

Afin de faire le point sur la situation de ce franchissement et prendre la mesure des travaux réalisés ou projetés, **un point presse sera tenu sur site le lundi 19 novembre à 15h00** par l'Etat représenté par le sous-préfet de Castellane, le Président du Conseil général et les élus concernés, en présence des services de la DIRMED.

Les services de l'Etat remercient l'ensemble des usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée, notamment pendant la période de 2 semaines de coupure totale.

Restez vigilants et adaptez votre vitesse !